

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du vendredi 12 juin 2015 – 20 h – salle du conseil**

- Convocation en date 3 juin 2015
- Membres présents : MM RELAVE Xavier, MORLET Valérie, PELLETIER Marc, COUDRE Cédric, COUTELLIER Paula, DAVID Amaury, LELIEVRE Magna, FOREST Séverine, MARCEAUX Marie-Annick, MARTINS Alexandra, VINET Isabelle, LEGRAS Monique, BARNAULT Eric
- Absents excusés : Laurent HURISSE (pouvoir donné à Alexandra MARTINS)
- Secrétaire de séance : Alexandra MARTINS

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 9 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

20h15 : suspension de séance ; Monsieur le Maire devant s'absenter suite à un acte d'incivilité de la part d'un Nucérien

20h25 : reprise de la séance

ORDRE DU JOUR

REVISION LOYERS COMMUNAUX AU 1er JUILLET 2015

La commune de Noyers est propriétaire de 2 logements communaux destinés à la location. Il s'agit du logement de la Mairie et de l'ancien Presbytère. La commune en assure l'entretien. Actuellement, le montant des loyers sans les charges est de 212,44 € pour le logement de la Mairie et de 240,71 € pour l'ancien presbytère.

L'augmentation annuelle est liée à l'indice de référence des loyers soit 4ème trimestre 2013 (124,97) et 4ème trimestre 2014 (125,29 €).

La commission des finances propose d'augmenter les loyers et appliquer le coefficient 124,83 / 125,29 soit une augmentation de 0,37. Suite aux travaux d'isolation engagés l'année dernière (changement des fenêtres du logement de l'ancien presbytère), il est proposé d'augmenter un peu plus ce logement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des conseillers de fixer ainsi les loyers

- Logement de la mairie à 213,22 €
- ancien presbytère à 245 €.

Cette tarification entrera en vigueur au 1er juillet 2015.

SUBVENTIONS 2015

Après avoir rappelé la somme prévue dans le cadre du budget prévisionnel 2015, la commission des finances informe le conseil de la mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente et de ses annexes de façon épisodique, voire régulièrement à certaines associations. Cette mise à disposition représente un coût pour la commune et doit être pris en compte dans le cadre de l'attribution des subventions allouées cette année.

Monsieur le Maire rappelle le vote de l'attribution exceptionnelle votée lors d'un conseil précédent à l'association de l'office de Tourisme soit 381 € + une adhésion de 22 €

La commission des finances propose d'attribuer à :

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - ASEP de l'école primaire de Lorris | 150 € |
| - Judo club de Lorris | 100 € |
| - ASC de Chailly | 80 € |
| - Tennis de table | 50 € |
| - Amicale des pompiers de Lorris | 50 € |
| - AFAML | 45 € |
| - Musée de l'horlogerie | 45 € |

Après en avoir débattu, le conseil vote à l'unanimité l'attribution de ces sommes.

Le conseil décide de renouveler sa participation active auprès de l'association « la Mucoviscidose ». Monsieur le Maire doit contacter la présidente de l'association afin de lui confirmer le soutien de l'ensemble du conseil. Le 2ème adjoint, Marc PELLETIER, est le représentant du conseil lors des prochaines rencontres préparatoires avec l'association.

Le conseil charge Monsieur le Maire d'informer les associations des décisions du conseil et de préciser à ces dernières qu'elles fournissent des dossiers plus précis dans le cadre de leur sollicitation d'aide.

La commission « information/culture » présente un projet de dossier de demande de subvention que les associations devront remplir. Ce projet sera soumis à la commission des finances et voté lors du prochain conseil. Il sera mis à la disposition des associations début octobre afin que celles-ci puissent en prendre connaissance pour le prévisionnel de leur budget 2016.

ADHESION A INGENOV 45

La commission « environnement/travaux » présente au conseil l'avant-projet d'aménagement de la D961 au lieu-dit « la Montagne ». Un premier travail de réflexion de la commission s'est engagé avec les services du conseil départemental le jeudi 21 mai 2015 en présence de Madame EUGENE, responsable du service étude et travaux du Département du Loiret, Monsieur PINAULT, responsable de l'Unité sécurité routière du département du Loiret et Monsieur Le MAITRE, responsable de l'agence territoriale de Montargis.

Il apparaît nécessaire que la commission se fasse accompagner dans la réalisation de ce projet communal (étude préalable, définition des besoins, faisabilité technique, contrôle des prestations définies contractuellement et exécution des travaux...).

Monsieur le Maire propose au conseil l'adhésion à Ingeov45.

Après en avoir débattu, le conseil vote, à l'unanimité, l'adhésion à Ingenov45 pour la somme de 500 €.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE SON ANNEXE

La commission « information/culture » présente son projet de convention de location de la salle polyvalente et de son annexe (chaque conseiller avait reçu ce document avant la séance du conseil).

Après en avoir débattu, le conseil vote, à l'unanimité, la convention de location de la salle polyvalente et de son annexe.

Le conseil charge Monsieur le Maire de veiller à la mise en place et à l'application de la convention de location de la salle polyvalente et de son annexe.

IAT (indemnité d'administration et de technicité)

Ce dossier présenté lors du conseil du 9 avril avait été reporté.

Monsieur le Maire a contacté le centre de gestion de la fonction publique.

Considérant l'avis favorable du comité technique paritaire du CDG45 en date du 07 Avril 2015 et après en avoir débattu, le conseil vote, à l'unanimité, les modalités proposées pour l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité au profit des cadres d'emploi des agents de la commune à compter du 01 Juillet 2015.

Le conseil charge monsieur le Maire de prendre un arrêté individuel d'application de cette indemnité à chaque agent.

MANIFESTATION DU 13 et 14 JUILLET

Après avoir rencontré le comité des fêtes « la Nucérienne », la commission « information/culture » présente les manifestations organisées lors du 13 et 14 Juillet par la municipalité en partenariat avec le comité des fêtes « la Nucérienne » :

- Lundi 13 Juillet :
 - 17h 30 Accueil des invités.

- Cérémonie d'attribution d'un nom pour la salle polyvalente organisée par la municipalité.
 Mise à l'honneur de deux Nucériens
 Il sera remis à Madame Girault Gisèle le titre de Chevalier de l'ordre du Mérite agricole qui lui a été attribuée le 31 Janvier 2015 par Monsieur le ministre de l'agriculture Stéphane LE FOLL.
 Il sera remis à Monsieur Saulnier une médaille de reconnaissance dans le cadre de ses fonctions d'élu, son investissement de services et son dévouement au sein de la commune, au titre de Maire Honoraire, suite à l'arrêté de Monsieur le Préfet Michel JAU en date du 03 Juin 2015.
- Un vin d'honneur sera servi aux invités et au Nucériens présents lors de cette cérémonie.
- 19h30 Repas organisé par le comité des fêtes « la Nucérienne » réservation auprès du comité des fêtes.
- 22 h 30 : retraite aux flambeaux organisée par la municipalité.
- 23 h : feu d'artifice suivi d'un bal organisé par la municipalité.
 L'organisation du feu d'artifice sera assurée Marc PELLETIER, Éric BARNAULT, conseillers municipaux, ayant suivi une formation d'artificier.
 L'animation musicale avant le feu et lors du bal est organisée par la municipalité et sera animée par « soirée Emotion ».
- Mardi 14 Juillet
 - le comité des fêtes la Nucérienne organise à 14 h un concours de pétanque, des jeux gratuits pour les enfants sur le terrain près du tennis de Noyers.

Après la présentation de ces manifestations par la commission information culture, le conseil approuve à l'unanimité la proposition de la commission concernant le nom proposé pour la salle Polyvalente Monsieur Florimond RAFFARD, 1^{er} Maire de Noyers, élu dans le cadre du suffrage universel.

Concours des maisons fleuries

Le conseil décide de renouveler l'organisation du concours des maisons fleuries. Il est demandé aux Nucériens de s'inscrire en mairie avant le 26 juin. Le jury communal devrait se réunir la 28^{ème} semaine.

si après le 26 Juin, le nombre d'inscrits est inférieur à cinq participants, le conseil décide d'annuler le concours.

Divers

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 30 Juin au 15 juillet. Monsieur le Maire et les adjoints assureront leurs permanences habituelles En cas d'urgence les Nucériens peuvent contacter Monsieur le Maire ou les adjoints.

23h 35 : Levée de séance

Xavier RELAVE Maire	Valérie MORLET 1ère adjointe	Marc PELLETIER 2 ^{ème} adjoint	Monique LEGRAS 3 ^{ème} adjoint
Eric BARNAULT Conseiller	Laurent HURISSE Conseiller - absent	Marie-Annick MARCEAUX Conseillère	Cédric COUDRE Conseiller
Alexandra MARTINS Conseillère	Séverine FOREST Conseillère	Amaury DAVID	Magna FERREIRA Conseillère
Paula COUTELLIER Conseillère	Isabelle VINET Conseillère		

--	--	--	--